

Le Parlement cubain élit la Commission Électorale Nationale



La Havane, 13 juillet (RHC)- L'Assemblée Nationale du Pouvoir Populaire, notre parlement, a élu aujourd'hui la Commission Électorale Nationale accomplissant un mandat de la Constitution proclamée en décembre et approuvée au cours d'un referendum populaire en février dernier.

Le président cubain, Miguel Diaz-Canel a fait la proposition au plenum de députés, des membres de cette commission dont les noms suivent :

Alina Balseiro, présidente, Tomás Amarán, vice-président, et María Esther Bacallao, secrétaire, se trouvent à la tête de la commission et ils ont été réélus à ces postes.

La nouvelle Loi Électorale accorde au président du Conseil d'État et du Conseil des Ministres la faculté de proposer ces trois postes au Parlement.

Pendant cette période législative, pour la première et unique fois, Miguel Díaz-Canel a eu la faculté de proposer la candidature complète de la Commission Électorale Nationale, élue après au suffrage direct et secret des députés.

Les candidats élus ont un mandat de cinq ans et ils pourront être révoqués par l'Assemblée ou par le Conseil d'État.

La moyenne d'âge des membres est de 53 ans.

Sur un total de 21 membres, 15 sont des femmes (75%), 15 sont des cadres et 14 sont des juristes.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/196063-le-parlement-cubain-elit-la-commission-electorale-nationale>



Radio Habana Cuba